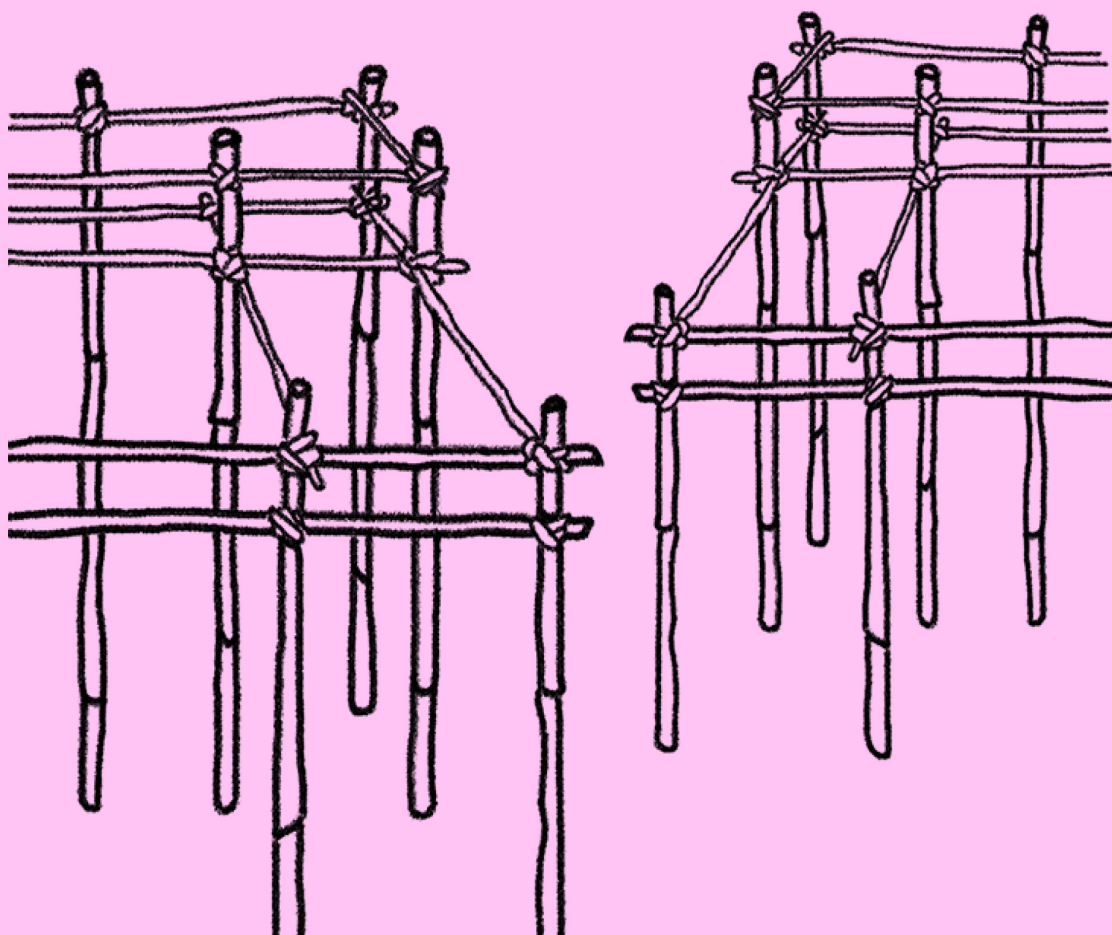


ARTAGON

FORMATION

STRUCTURATION D'UNE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE D'ARTISTE

Clarifier sa démarche, valoriser son travail,
consolider ses outils professionnels
et administratifs : les bases indispensables
pour développer sa carrière



PRÉSENTATION

La formation “Structuration d’une activité professionnelle d’artiste” accompagne les artistes en début ou en milieu de parcours dans le développement de leur activité : clarification et formulation de la démarche artistique, mise à jour du portfolio, du CV, du statut administratif et des documents essentiels, stratégie de développement, consolidation du modèle économique, identification de nouvelles opportunités professionnelles et actions de communication. Elle peut également s’adresser aux professionnel·les accompagnant des artistes.

À travers une alternance d’apports théoriques, d’ateliers pratiques et de retours personnalisés, les participant·es repartent avec des outils concrets, des documents adaptés à leur parcours et une vision clarifiée pour aborder plus sereinement la suite de leur carrière artistique.



Vue d'Artagon Pantin – Photo © Laura Lafon - © Artagon

- En présentiel
- Durée : 35h – 5 jours
- Effectif : 8 personnes maximum
- Horaires : 10h-13h / 14h-18h
- Lieu : Artagon Pantin, 34 rue Cartier Bresson, 93500 Pantin

Qualiopi
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d’action suivante :
actions de formation

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ★ Formuler une démarche artistique de façon claire, personnelle, cohérente, pertinente et adaptée à un contexte professionnel, et l'exprimer sous la forme d'un texte de présentation.
- ★ Développer et renforcer l'aisance dans la présentation orale d'une pratique artistique, en mobilisant des techniques de prise de parole, d'organisation du discours, et d'adaptation du ton et du contenu en fonction des contextes et des interlocuteur·rices.
- ★ Savoir réaliser ou améliorer un portfolio afin qu'il soit clair et percutant, tout en mettant fidèlement en lumière une pratique artistique et en étant adapté à des objectifs de diffusion ou de candidature.
- ★ Structurer un CV artistique mettant en valeur les éléments significatifs d'un parcours professionnel.
- ★ Savoir comment concevoir un site internet d'artiste clair, efficace et facile à mettre à jour.
- ★ Mieux appréhender l'utilisation et la gestion des réseaux sociaux au service d'une pratique artistique et d'un parcours professionnel.
- ★ Identifier le statut juridique, fiscal et social adapté à une pratique artistique, en analysant différentes situations professionnelles.
- ★ Connaître et savoir produire les documents administratifs indispensables à une pratique artistique.
- ★ Avoir une vue d'ensemble des principaux documents nécessaires à la mise en œuvre d'une activité artistique professionnelle dans le champ des arts visuels, au-delà du portfolio et des documents administratifs.
- ★ Définir un modèle économique en tant qu'artiste, identifier et actionner des opportunités professionnelles et économiques en fonction d'une pratique artistique.
- ★ Construire, adapter, formaliser et mettre en œuvre une stratégie de développement professionnel en tant qu'artiste, à court, moyen et long terme.

PRÉSENTATION DES FORMATEUR·RICES

KEIMIS HENNI

Keimis Henni est directeur artistique, commissaire d'exposition et porteur de projet culturel. Avec Anna Labouze, ils dirigent Artagon, association d'intérêt général qu'ils ont fondée en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement des artistes ainsi que des professionnel·les de la culture en début de parcours. Depuis 2017, ils assurent également la direction artistique des Magasins généraux, lieu de programmation culturelle situé à Pantin et dédié à l'émergence et aux voix nouvelles, dont ils ont pris la direction en juin 2022.



Photo © Sofia Lambrou

DELPHINE TOUTAIN

Delphine Toutain est consultante en organisation et optimisation du fonctionnement des ateliers d'artistes. Elle est la fondatrice de TADA, une entreprise culturelle créée en 2016 sous forme de boîte à outils pour simplifier le quotidien administratif et le développement professionnel des artistes.

Impliquée dans l'autonomisation des artistes, elle est la co-fondatrice et la vice-présidente de l'association ASAP (Association de soutien aux artistes professionnel·les) et a co-écrit *Le Backpack de l'Artiste*, un livre doté de 500 références et outils pour aider les artistes dans leur développement.



Photo © Margot Mouchon

PROGRAMME

JOUR 1

- Introduction
- Formulation et présentation d'une démarche artistique à l'écrit
- Présentation d'un travail artistique à l'oral

JOUR 2

- Conception et mise à jour d'un portfolio d'artiste
- Conception et mise à jour d'un CV d'artiste
- Conception d'un site internet d'artiste
- Gestion des réseaux sociaux d'artiste

JOUR 3

- Le statut juridique, fiscal et social de l'artiste
- Les documents administratifs clés de l'artiste

JOUR 4

- Les documents artistiques, budgétaires, juridiques et techniques de l'artiste
- Les opportunités professionnelles et l'économie de l'artiste

JOUR 5

- Perspectives et stratégies professionnelles pour développer une carrière artistique
- Bilan et retour d'expérience

INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC CONCERNÉ

Cette formation s'adresse aux artistes du secteur des arts visuels souhaitant structurer ou développer leur activité artistique, ou aux professionnel·les accompagnant des artistes.

Elle est conçue pour accompagner celles et ceux qui souhaitent consolider les fondations de leur démarche, développer leurs expériences, mieux comprendre les enjeux de la gestion d'activité, renforcer leur stratégie de communication et améliorer leur compréhension des mécanismes économiques liés à leur parcours artistique.

PRÉREQUIS

- Pour les artistes, avoir déjà une pratique artistique exercée à titre professionnel pouvant être présentée, ainsi qu'un portfolio et un CV, même partiels, sur lesquels travailler.
- Être en début ou en milieu de carrière, ou dans une démarche de reconversion professionnelle dans le domaine artistique.
- Maîtriser la bureautique de base : utiliser un ordinateur, des documents texte, PDF, mails, etc.
- Aucune condition d'âge, de diplôme ou de durée d'activité.

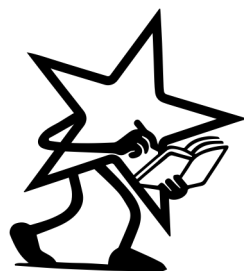
DOCUMENTS PRODUITS PENDANT LA FORMATION

Au fil de la formation, chaque stagiaire sera en mesure de concevoir ou mettre à jour un ensemble de documents essentiels pour structurer et promouvoir sa pratique artistique :

- ★ Un texte de démarche artistique
- ★ Un portfolio
- ★ Un CV artistique
- ★ Des documents administratifs et professionnels
- ★ Un état des lieux et une feuille de route du parcours professionnel

SATISFACTION

Les indicateurs de satisfaction et de recommandation sont actualisés à l'issue de chaque session de formation. Ils sont consultables sur notre site : artagon.org/formations



MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

La formation se déroule en présentiel, au sein d'une salle de formation à Artagon Pantin avec la projection de supports pour faciliter la compréhension et l'appropriation des sujets abordés.

Des études de cas concrets ainsi que des exercices participatifs sont proposés aux stagiaires en lien direct avec leur expérience et leurs besoins professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Tout au long de la formation, des évaluations régulières sous forme de quizz, d'exercices pratiques et d'études de cas permettront de valider l'acquisition des compétences.

Une grille d'évaluation de l'acquisition des compétences sera complétée progressivement par le ou la formateur-riche tout au long des exercices et des mises en application. Elle permettra de déterminer un taux d'acquisition des compétences en fin de formation.

TARIFS ET INSCRIPTION

- 1 400 euros par stagiaire (selon votre situation les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter).
- L'organisme de formation d'Artagon n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation.
- Formation non éligible au CPF.

MODALITÉ D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait en plusieurs étapes :

1. Préinscription : envoyez votre demande de préinscription au moins un mois avant le début de la session souhaitée .
2. Entretien : un membre de notre équipe vous recontacte afin de valider la cohérence de votre projet professionnel et vérifier les prérequis nécessaires.
3. Devis et démarches : si votre candidature est acceptée, un devis vous est transmis, à transmettre à votre financeur le cas échéant.
4. Validation de l'inscription : votre inscription est confirmée dès réception du devis et de la convention de formation signés.

HOSPITALITÉ

Notre organisme de formation est doté d'une personne référente hospitalité qui peut étudier avec vous les différents aménagements possibles afin que votre projet de formation s'adapte à vos besoins.

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes questions concernant la formation, l'inscription ou un besoin spécifique, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : formations@artagon.org ou notre référente hospitalité Léna Desiles, chargée des programmes pédagogiques : lena@artagon.org – 01 84 80 64 37.

ARTAGON

